

DÉCLARATION FNEC-FP-FO CSA SD 24 DU 08 février 2024 Académie de Bordeaux

Madame La Directrice Académique des Services De l'Education Nationale,
Mesdames & Messieurs les membres du Comité Social D'administration

Ce CSA SD se tient au lendemain du CSA académique, conformément à la demande des organisations syndicales et à la réglementation. Ce CSA se réunit à l'heure où les personnels et les familles refusent la destruction de l'École publique engagée par le président Macron et les ministres de l'Education nationale successifs.

Dans les écoles, les établissements et les services, la colère gronde avec les annonces de suppressions de classes et de postes, l'escroquerie du « choc des savoirs » qui va désorganiser les établissements, les mesures gouvernementales contre le Statut, contre l'École publique, contre la jeunesse ...

Le 25 janvier dernier, des milliers de collègues venus de toute la France, avec des parents d'élèves, ont manifesté sous les fenêtres du ministère en défense de l'enseignement spécialisé et des AESH (personnels qui sont le plus souvent des femmes rémunérées sous le seuil de pauvreté), pour que cessent les économies sur le dos des élèves les plus fragiles et des personnels, pour que cesse la maltraitance ! Pour répondre de manière adaptée à une grande partie de la souffrance des personnels, il faudrait pouvoir arrêter la politique d'inclusion systématique et forcée, il faudrait pouvoir créer les postes spécialisés nécessaires, il faudrait pouvoir maintenir, voire créer, des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, il faudrait pouvoir décider d'abandonner les mesures de l'Acte 2 de l'École inclusive, il faudrait pouvoir créer un statut pour les AESH et les AED avec un « vrai » salaire.

Le 1^{er} février dernier, les personnels étaient en grève et pas moins de 600 manifestants étaient à Périgueux. Parmi eux, des enseignants, mais aussi des parents et des élèves conscients des attaques de destruction de l'école publique à travers les suppressions de postes et la mise en place des réformes à marche forcée, notamment celle des LP. Concernant l'enseignement professionnel, alors que la mobilisation du 12 décembre a été massive pour dénoncer une réforme coûteuse, inutile et nuisible, le Conseil Supérieur de l'Education (CSE) réuni en ce début d'année, a été unanime pour rejeter la réforme Grandjean. Qu'à cela ne tienne : le gouvernement avance et s'essuie les pieds sur les personnels, les parents, les élèves, y compris les confédérations ouvrières et patronales ; l'arrêté est paru samedi dernier. Et jusque-là, les établissements ont travaillé sur des grilles horaires et des dispositions qui n'étaient même pas réglementaires en droit. La réforme Grandjean des Lycées Professionnels, menée à marche forcée, sans concertation et sans prise en compte de l'avis de ceux qui sont sur le terrain, tous les jours, doit être retirée. Pour que les PLP continuent de sortir du pétrin des élèves « cabossés en fin de troisième » et réussissent à en faire des Hommes, des Citoyens libres en conscience et des Travailleurs fiers du travail bien fait !

Concernant précisément l'ordre du jour de ce CSA, après la suppression de 16 ETP, l'année dernière, ce ne sont pas moins de 19 ETP qui seront supprimés en Dordogne à la rentrée prochaine. Ce chiffre n'exprime pas toutes les dégradations de conditions de travail qui incomberont à l'augmentation des postes à complément de service. Cette dégradation des conditions de travail et cette souffrance au travail sont étroitement liées aux successions des contre-réformes que subit l'Education Nationale.

La FNEC FP-FO revendique : l'abandon des « chocs des savoirs » avec notamment les groupes de niveaux, qui désorganisent les collèges et déstabilisent l'ensemble des enseignants. Cette mesure, qui se fait presque à moyens constants, va créer des situations RH très difficiles à résoudre, dégrader les conditions de travail et décourager les enseignants. Si vraiment le gouvernement veut imposer cette réforme, contre l'avis même des enseignants, alors il faudrait abonder l'ensemble des DGH de collèges afin que les groupes de sciences, les groupes de langues, les heures de latin, etc. existant avant cette mesure, puissent continuer à exister après cette mesure. Sinon, oui, cette mesure balaie d'un seul coup l'identité d'un établissement et le travail effectué par les équipes pédagogiques et de direction depuis de nombreuses années. Tout comme il faudrait le retour du financement de la totalité des heures de découverte professionnelle pour les classes de 4ème et 3ème SEGPA. Pour rappel cette mesure de diminution de moyens pour nos élèves les plus fragiles est une décision qui ne s'appuie sur aucun texte et qui n'existe nulle part ailleurs en dehors de notre académie.

Nous souhaitons rappeler quelques-unes de nos revendications : l'annulation des suppressions de postes et la création des postes nécessaires ; l'arrêt de toutes les mesures qui remettent en cause nos statuts, dégradent les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves : « Choc des savoirs », Pacte, réforme de la voie professionnelle, SNU, uniforme, loi 3DS, loi Rilhac, évaluations d'écoles et d'établissements, etc. ; le retour à un baccalauréat, premier grade universitaire, fondé sur des épreuves disciplinaires, nationales, ponctuelles, terminales, anonymes, permettant aux lauréats de s'inscrire dans l'université de leur choix ; l'augmentation immédiate des salaires minima à hauteur de l'inflation, soit + 10 % du point d'indice pour tous, sans contrepartie et non conditionnée à un prétendu « mérite », et l'ouverture de négociations pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 2000 (28,6 %) ; la création d'un statut d'AESH ; la création d'un statut d'AED.

Enfin, nous remercions les personnels de la DSDEN pour transmission et l'actualisation des documents de travail transmis pour ce CSA SD. Nous savons que eux aussi doivent s'adapter en permanence et travailler dans l'urgence pour assurer le bon déroulement de nos instances.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO

Béatrice SARNAC, Frédéric ALSER,